

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW CODE 01Application de la réglementation**Le ministère des Transports se dote de moyens supplémentaires**

**Québec, le 25 novembre 2009** – La ministre des Transports et ministre responsable de la région de la Mauricie, M<sup>me</sup> Julie Boulet, et le ministre délégué aux Transports et ministre responsable de la région de l'Outaouais, M. Norman MacMillan, ont annoncé aujourd'hui une série de moyens supplémentaires que s'est donnés le ministère des Transports afin de mieux contrôler l'application de la réglementation en vigueur.

« Les fonctionnaires du ministère des Transports effectuent un travail colossal en gérant les quelque 15 000 contrats attribués annuellement afin de maintenir un réseau routier fiable et sécuritaire pour l'ensemble des Québécoises et des Québécois. Rappelons qu'au cours des dernières années les investissements routiers ont atteint un niveau historique. Les moyens supplémentaires que se donne le ministère des Transports aujourd'hui visent à s'assurer qu'en tout temps la réglementation et les processus d'approbation soient respectés », a souligné la ministre Boulet.

**14 nouveaux vérificateurs internes**

Parmi ces moyens, le ministère des Transports procèdera à l'embauche d'un vérificateur interne dans chacune des 14 directions territoriales. Ces vérificateurs auront comme mandat d'examiner et de valider l'application de la réglementation de même que la conformité des contrats avant qu'ils soient accordés. Ces contrôles feront également l'objet d'un rapport mensuel au comité de vérification du Ministère.

**2 membres externes additionnels et rencontres plus fréquentes du comité de vérification**

La composition du comité de vérification sera modifiée. Ainsi, deux membres externes seront ajoutés au comité de vérification, soit MM. André Dicaire, ancien secrétaire général du Conseil exécutif et ancien président-directeur général de la Financière agricole, et Denis Bédard, ancien secrétaire du Conseil du trésor, qui a présidé la Commission nationale sur les finances et la fiscalité locales en 1998. Ils se joindront à M. André Fiset, ancien sous-ministre du Revenu et ancien contrôleur des finances. Le comité comptera dorénavant 3 membres internes et 3 membres externes, sous la présidence du sous-ministre des Transports. Le comité qui siégeait environ trois fois par année siégera désormais à six reprises annuellement.

**Accessibilité des contrats sur Internet**

Afin de rendre le processus encore plus transparent, le ministère des Transports affichera désormais sur son site Internet l'ensemble des contrats attribués. Ils pourront ainsi être consultés par l'ensemble des citoyens.

.../2

### **Contrats de surveillance**

Finalement, une nouvelle disposition viendra encadrer de manière plus stricte l'attribution des contrats de surveillance aux firmes de génie. Dans un souci d'amélioration constante de ses processus, le ministère des Transports attribuera désormais des contrats intégrés de conception (plans et devis) et de surveillance par appels d'offres publics.

« Avec cette série de mesures supplémentaires, le ministère des Transports rehausse une fois de plus les critères de rigueur et de transparence de la gestion de ses contrats au bénéfice de la population », a conclu le ministre MacMillan.

Ces nouvelles mesures permettront d'accompagner l'ensemble du personnel des directions territoriales du Ministère, qui ont le mandat de procéder au redressement du réseau routier.

Rappelons que, au lendemain du dépôt du rapport du Vérificateur général, la ministre a annoncé que 10 des 18 recommandations étaient déjà implantées, tandis que les autres le seront en fonction d'un échéancier serré d'ici la fin de l'année.

Sources : Jolyane Pronovost  
Attachée de presse  
Cabinet de la ministre des Transports et  
Ministre responsable de la région de la Mauricie  
Tél. : [REDACTED]

Dany Hubert  
Attaché de presse  
Cabinet du ministre délégué aux Transports et  
Ministre responsable de la région de l'Outaouais  
Tél. [REDACTED]

Information : Relations avec les médias  
Direction des communications  
Ministère des Transports du Québec  
Tél. Québec : [REDACTED]  
Tél. Montréal [REDACTED]  
Sans frais : [REDACTED]